

<b>STAGE DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS</b> <b>SAVOIR REDIGER LE DOCUMENT UNIQUE</b>	<b>Durée : 5 jours : 3 jours + 2 jours</b> <b>(retour 15 jours après)</b>
--	--

<b>Personnel concerné :</b> - Tous chefs d'entreprises ayant au moins 1 salarié - Responsables du personnel	<b>Objectifs pédagogiques :</b> - Connaître l'organisation de la prévention en milieu professionnel - Savoir analyser une situation de travail - Savoir prendre des mesures de prévention - Savoir rédiger le Document Unique d'Évaluation des Risques	
<b>Moyens pédagogiques :</b> Ordinateur et vidéoprojecteur, vidéos	<b>Méthodes pédagogiques :</b> Exposé, méthode active (travail en sous-groupe, restitution), mise en situation	<b>Conditions de réalisations :</b> 4 stagiaires minimum  <b>Coût par stagiaire :</b> 1 500€ H.T.

**Programme détaillé :**

*1<sup>ère</sup> partie (3 jours)*

**I – La prévention en milieu professionnel (durée 4 heures)**

- **Les acteurs institutionnels**
  - Rôle de la CNAMTS
  - Les CARSAT et les CRAM
  - L'INRS, Institut National de Recherche en Sécurité
- **L'accident du travail**
  - La branche AT/MT
  - Les cotisations accident du travail
  - Le code du travail
  - La faute inexcusable
  - L'accident de trajet
  - L'accident de mission
- **Les principaux risques en entreprise**
  - Le risque routier
  - Les troubles musculo – squelettiques (TMS)
  - Le stress
- **Les principes généraux de prévention**
- **Le Document Unique d'Évaluation des Risques**
  - Réglementation
  - Le Document Unique première étape de la prévention
  - Sanctions

**II – Initiation aux principes d'évaluation des risques (durée 7 heures)**

- **Le risque**
  - Définition
  - Modélisation
- **La démarche itérative de réduction du risque** (*principes d'évaluation des risques liés aux équipements de travail*)
  - Analyser
  - Estimer
  - Evaluer les risques
- **Mise en pratique**
  - Etude de cas
  - Comment mettre en place une démarche d'évaluation des risques dans l'entreprise

**III – Analyser une situation de travail (durée 5 heures)**

Mise en pratique à partir d'une vidéo, travaux de groupes et restitutions. Bilan

**IV – Le Document Unique (durée 5 heures)**

Préparation du document, construction du document, rédaction du document

*A l'issue de la première partie, les stagiaires rentrent dans leurs entreprises pour y rédiger le document unique*

*2<sup>ème</sup> partie (2 jours)*

Retour 15 jours après la première partie :

- Présentation par les stagiaires de leurs Documents Uniques. Analyse des documents et débats
- Conclusion et introduction au Plan de Prévention des Risques